



➤ Ateliers de la Coopération Consulaire et Economique

&

Rencontres d'Affaires Francophones et Africaines

Compte-rendu





ACCE et RAFA

Les 2 et 3 octobre 2024, Paris a accueilli la 16^{ème} édition des Ateliers de la Coopération Consulaire et Économique (ACCE) et les Rencontres d’Affaires Francophones et Africaines (RAFA), organisés par la Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines et Francophones (CPCCAF) avec le soutien de la CCI Paris Ile-de-France. Cet événement, labellisé “Festival de la Francophonie”, s’inscrivait dans la dynamique du Sommet de la Francophonie des 4 et 5 octobre à Paris, sous le thème « Créer, innover et entreprendre en français ».

Objectifs et Thématiques

Les ACCE ont exploré divers champs de la coopération entre pairs, l’appui aux entreprises, aux futurs entrepreneurs et à l’entrepreneuriat féminin. Les RAFA, tenues le 3 octobre, ont permis aux entreprises intéressées par les marchés francophones de nouer des premiers contacts d’affaires et de créer des partenariats durables.

Participation et Ateliers

L’événement a réuni plus de 300 participants de 21 pays, dont le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Canada (Québec), les Comores, le Congo, la Côte d’Ivoire, Djibouti, la France, le Gabon, la Guinée, Madagascar, le Mali, le Maroc, la Mauritanie, le Niger, la RD Congo, le Sénégal, la Suisse, le Tchad, la Tunisie. Au total, 14 ateliers ont été organisés, générant plus de 630 mises en relation et près de 240 rendez-vous.

■ Séquences et Moments Forts



1er octobre 2024 (en marge des Ateliers) :

Séminaire des Élus et Secrétaires Généraux de la CPCCAF

Organisé en partenariat avec le Centre du Commerce International (ITC), ce séminaire a réuni 23 participants de 11 pays et sera suivi de quatre séquences à distance.

Visites de sites

Les participants ont visité le chantier du futur siège de la CCI Paris Ile-de-France et le site de formation Sup de Vente et de la Coding Factory par ESIEE-IT, avec une présentation du français des affaires.



2-3 octobre 2024 :

Séance d'ouverture en plénière

Interventions de :

- Dominique Restino, Président de la CCI Paris Ile-de-France
- Christophe Eken, Président de la CPCCAF et CCIMA du Cameroun,
- David Izzo, Directeur adjoint du MEAE
- Florence Brillouin, Directrice, Direction Francophonie Economique et Numérique de l'OIF
- Olivier Mousson, Président de la Société d'encouragement





Nadine Bla, Vice-présidente de la CCI de Côte d'Ivoire et Directrice Générale de Capital Connect, a partagé son expérience en tant que femme d'affaires accomplie.



Restitution du Baromètre 2024 CPCCAF

Présentation des résultats par le CROCIS de la CCI Paris Île-de-France et focus sur la compétitivité des entreprises par le Centre du commerce international. Le Prof. Prince, de l'Observatoire de la Francophonie a présenté les axes de partenariat avec la CPCCAF.



13 Ateliers thématiques

- Développer les partenariats et renforcer la francophonie économique : missions, salons, Rencontres d'affaires, clubs d'entreprises.
- Innover dans l'accompagnement des entreprises: les guichets propriété intellectuelle et parcours ateliers-mentorats de préparation et restitution de projets pilote.
- Les réseaux consulaires, acteurs de la promotion et de l'accompagnement de l'Economie sociale et solidaire.
- Innover dans l'accompagnement des entreprises : nouveaux outils et programmes pour accompagner les dynamiques d'exportation.
- Innover dans l'accompagnement des entreprises : comment prendre en compte et accompagner sur les sujets RSE.
- Se former et sensibiliser aux enjeux de la cybersécurité.
- Innover dans l'accompagnement des entreprises : entreprendre grâce à la reprise (repreneuriat), quel accompagnement proposé ?
- Contribuer à l'amélioration de la qualité des produits en Afrique francophone : normes, standardisation, label. Quel rôle pour les chambres consulaires et organisations intermédiaires ?
- L'engagement des entreprises dans la formation professionnelle en alternance.
- La stratégie de marque
- Mettre en place un centre de médiation et d'arbitrage
- Quels dispositifs pour accompagner efficacement les femmes entrepreneures
- Atelier sur les « Marchés francophones : Réussir ses partenariats commerciaux » (organisé dans le cadre des RAFA).



Cet événement a été une occasion unique de renforcer les liens économiques et culturels entre les pays francophones et africains, tout en mettant en avant l'innovation et l'entrepreneuriat en français.

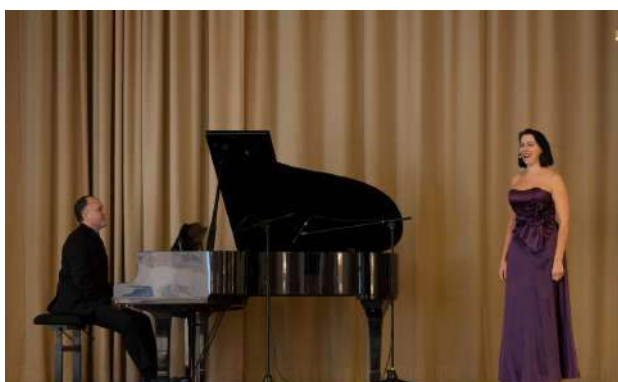
Rendez-vous d'affaires : plus de 630 mises en relation et près de 240 rendez-vous organisés via la plateforme. Accueil d'une délégation de 18 entreprises.



Des séquences de réseautage lors des pauses et cocktails.



Animations culturelles et artistiques : Performances de Caroline Petit, chanteuse lyrique de l'Opéra de Paris, et du griot sénégalais et guinéen Ousmane Kouyaté, ainsi qu'une exposition de sculptures en bronze par la galerie Aude Minard.



Dîner de Gala : Organisé avec l'appui de La Maison de l'Afrique, le service a été assuré par les apprenants de Ferrandi Paris, avec un dessert réalisé par les étudiants en pâtisserie.



Atelier consulaire 1 : Renforcer la francophonie économique : missions OIF, RAFA, rdv, clubs d'entreprises

Modérateur et rapporteur : Landry R. Noutchang, Directeur de la Coopération, CCIMA Cameroun

Objectif de l'atelier : identifier les actions et événements pouvant renforcer leur visibilité grâce à une action coordonnée par la CPCCAF.

Recommandations :

- Etudier la possibilité de créer un fichier CPCCAF des ressortissants des Chambres consulaires membres.
- Systématiser la diffusion de l'information sur les événements organisés par les membres du réseau CPCCAF et impliquer la CPCCAF comme pivot du relais de l'information et comme veille centrale.
- Mettre régulièrement à la disposition de la CPCCAF un stand institutionnel en vue de mutualiser la participation des membres du réseau aux événements internationaux organisés par les membres (MEDIBAT, AFRIBAT, AFRICALINK, etc.) ou par d'autres structures non-membres (SIAL, BATIMAT, etc.).
- Labelliser la CPCCAF et mettre son logo sur tous les supports de communication des événementiels organisés par les membres du réseau. Le logo de la CPCCAF doit être un lien dans les supports.
- Associer la Délégation Générale de la CPCCAF dans la définition des contenus des activités des événements organisés par les membres du réseau notamment pour ce qui concerne les conférences-débats afin qu'ils intègrent des thématiques qui intéressent directement les Chambres consulaires membres.
- Harmoniser les calendriers et les filières ciblées des événements organisés par les membres du réseau afin d'optimiser et d'éviter d'organiser des événements similaires à des dates rapprochées.
- Mobiliser les femmes et les jeunes pour les inciter à participer aux événements organisés par la CPCCAF et par ses membres.
- Rechercher des aides financières pour faciliter la participation des membres du réseau aux événements de promotion économique.
- Associer les banques et institutions financières à l'organisation des événements de la CPCCAF ou portés par ses membres.
- Bâtir des réseaux pour les mettre à disposition des ressortissants des Chambres consulaires membres de la CPCCAF.
- Renforcer le commerce et les relations d'affaires intra-CPCCAF mais aussi aller au-delà des membres de la CPCCAF (de l'espace francophone) pour développer le commerce et les relations d'affaires extra-CPCCAF et par là développer davantage la francophonie des affaires.
- Rénover les outils de communication de la CPCCAF pour mieux communiquer et diffuser l'information.
- Les Chambres consulaires membres doivent s'engager, s'investir et s'impliquer davantage et mieux dans les activités de la CPCCAF.





Atelier consulaire 2 : Innover dans l'accompagnement des entreprises : les guichets propriété intellectuelle et parcours ateliers-mentorats de préparation. Restitution des premiers projets avec les chambres pilotes

7

Animateur et rapporteur : Sarah Nassar, Administratrice adjointe de programmes, Division de la propriété intellectuelle, OMPI.

Objectif de l'atelier :

- fournir aux participants des connaissances et des outils pratiques sur :
- L'importance de la propriété intellectuelle (PI) dans le développement des entreprises.
- Les services offerts par les chambres de commerce pour soutenir les entreprises dans la gestion de leur PI.



Les meilleures pratiques en matière de mentorat et d'accompagnement des entrepreneurs.

En introduction, a été souligné l'importance de la propriété intellectuelle pour les PME et les startups en Afrique de même que le rôle de la propriété intellectuelle dans la promotion des avantages concurrentiels, la protection des innovations et la génération de revenus. L'OMPI tient à une approche collaborative pour renforcer l'écosystème de la propriété intellectuelle, améliorer l'innovation et soutenir la croissance économique des PME africaines. C'est dans cet esprit qu'a été mis en place le projet pilote CPCCAF-OMPI. Il vise à créer des services d'appui à la propriété intellectuelle au sein des chambres de commerce africaines, avec des initiatives en cours dans des pays comme le Cameroun, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Niger.

Enfin, les outils pratiques tels que l'outil de diagnostic de la propriété intellectuelle de l'OMPI adapté à l'OAPI ont fait l'objet d'une présentation.

Dans l'ensemble, la discussion a souligné l'importance de sensibiliser à la propriété intellectuelle, de fournir des formations et d'aider les PME africaines à protéger et à promouvoir leurs innovations à l'échelle mondiale et plusieurs témoignages ont fait part à la fois des efforts que les chambres font en ce sens, mais aussi des difficultés rencontrées pour aider les startups et les PME à protéger leur propriété intellectuelle, car elles manquent souvent de ressources ou de connaissances pour sécuriser leurs innovations. Les mentalités cependant évoluent et les entreprises sont plus réceptives à ces enjeux.



Cependant, les participants ont noté qu'il existe encore des lacunes dans le soutien financier pour l'enregistrement des droits de propriété intellectuelle. L'OAPI (Organisation africaine de la propriété intellectuelle) et les structures nationales de liaison ont été identifiées comme des ressources clés pour les conseils liés à la propriété intellectuelle dans la région.



Atelier consulaire 3 : Les réseaux consulaires, acteurs de la promotion et de l'accompagnement de l'Economie sociale et solidaire

8

Modérateur : Estelle Gillot-Valet, Déléguée générale, CPCCAF

Rapporteurs : Maimouna Faye, Secrétaire générale, UNCCIA du Sénégal et Samira Labidi, Entreprendre au Maghreb

Objectif de l'atelier : Présenter aux participants des exemples d'actions conduites dans le champ de l'ESS et explorer les initiatives que prennent, ou peuvent prendre les chambres consulaires et organisations intermédiaires dans ce domaine dont la prise en compte à l'échelle internationale est de plus en plus forte.



L'Economie sociale et solidaire fait référence à un modèle économique qui place les objectifs sociaux et environnementaux au cœur de ses activités tout en cherchant à concilier efficacité économique et utilité collective et donc considéré comme étant un modèle équitable. L'ESS pourrait ainsi permettre de relever des défis contemporains majeurs comme le chômage des jeunes et la pauvreté, en plaçant le capital humain au centre de la gouvernance économique, un principe fondamental de l'ESS.



L'exemple du Sénégal a mis en avant les mesures incitatives mises en place par le gouvernement sénégalais, telles que les exonérations fiscales et les réductions de charges sociales, ainsi que les distinctions faites entre financements conventionnels et ESS. L'importance de la microfinance pour accompagner les projets ESS a été soulignée.

Différentes approches adoptées par les pays africains pour le développement de l'ESS ont pu être évoquées.



L'intégration de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) dans les Chambres de Commerce au Sénégal est une première, celles-ci ayant mis en place un dispositif de promotion et d'accompagnement pour les ESS, déclinaison de l'offre d'accompagnement classique. Cette intégration dans la stratégie de développement des Chambres de Commerce africaines peut contribuer de manière significative à la relance économique de l'Afrique, en favorisant un modèle économique plus inclusif et durable.

Les interventions, notamment de l'association Entreprendre au Maghreb à travers ses plaidoyers, ont mis en évidence l'importance cruciale d'avoir un cadre législatif et réglementaire de l'ESS pour en faciliter la mise en œuvre (reconnaissance juridique des entreprises d'ESS par l'Etat).



Atelier consulaire 4 : Innover dans l'accompagnement des entreprises : nouveaux outils et programmes pour accompagner les dynamiques d'exportation

9

Modérateurs : Stéphanie Vieilledent, Responsable des relations avec les chambres, ICC et François Georges, Conseiller spécial du Secrétaire général pour l'Afrique francophone, ICC

Rapporteur : François Georges, Conseiller spécial du Secrétaire général pour l'Afrique francophone, ICC

Objectif de l'atelier : Après un rappel du partenariat entre CPCCAF et ICC en place depuis trois ans, l'objectif de cet atelier était de présenter la boîte à outils ICC One Click destinée à rendre plus accessible et plus facile l'utilisation des règles, normes et bonnes pratiques de la Chambre de Commerce Internationale par les entreprises d'Afrique Francophone.

Cette présentation par des experts ICC a suscité des questions de la part des représentants des chambres consulaires sur la façon d'utiliser ICC One Click dans leur mission d'accompagnement des entreprises désirant se développer à l'international.

Les discussions ont porté sur :

- la résolution des litiges commerciaux internationaux,
- les contrats modèles,
- le financement du commerce international,
- les certificats d'origine,
- les carnets ATA et leur version numérique.

Pour ces deux derniers sujets des demandes d'intervention sur site par nos experts ont été exprimées.

La version française de ICC One Click devrait être disponible en ligne sur le site ICCWBO fin octobre/ début novembre.



Atelier consulaire 5 : Innover dans l'accompagnement des entreprises : comment prendre en compte et accompagner sur les sujets RSE (santé au travail, gouvernance, éthique) ?

10



Animateur et rapporteur : Erick Maville, Santé en Entreprise

Objectif de l'atelier :

- Mobiliser les acteurs des chambres consulaires sur les enjeux de gouvernance, économiques et sociétaux liés à l'atteinte de l'ODD 3 d'accès à la santé et au bien-être pour tous.
- Présenter un programme concret d'innovation pour passer à l'action (Exemple de la « Caravane Santé Afrique » portée par l'Association SEE internationale)
- Partager les expériences et identifier des opportunités de partenariat pour aller plus loin dans l'espace de la Francophonie économique.

Présentation de l'expérience « Caravane Santé » portée par la CCI Côte d'Ivoire.



Atelier consulaire 6 : Se former et sensibiliser aux enjeux de la cybersécurité

Animateur et rapporteur : Bacely YoroBi - CEO TheSchooly

Objectif de l'atelier :

- Comprendre les enjeux de la cybersécurité pour les chambres consulaires et Organisations Intermédiaires
- Acquérir des connaissances et des compétences pratiques pour renforcer la résilience numérique de ces organisations
- S'inspirer de témoignages concrets et d'études de cas
- Échanger avec des experts et des pairs sur les défis et les opportunités de la cybersécurité
- Découvrir les solutions de cyberdéfense proposées par Bradley Rollins
- Contribuer à la création d'un écosystème numérique plus sûr et plus résilient pour les entreprises francophones



Des interrogations ont été manifestées par les différents participants, à savoir :

- Comment les chambres consulaires pourraient-elles contribuer à une meilleure cyber éducation de leurs membres ?
- Quelle est la valeur ajoutée d'avoir une approche éco responsable et sécurisée dans la gestion des outils de transmission, de transformation et de transition dans une économie du numérique francophone ?
- Quel accompagnement les chambres consulaires pourrait apporter ?
 - Un programme de mentorat numérique professionnel (pair à pair) pour partager de bonnes pratiques de gestion et d'anticipation des risques cyber.
 - Un programme de mentorat numérique intergénérationnel pour de bonnes pratiques de protection des données personnelles via les plateformes.
 - Créer des consortiums de codéveloppement, de création ou de transfert de plateformes numériques.
 - Organiser des événements de formation et de sensibilisation.
 - Mettre à la disposition des chambres de commerce francophones des plateformes numériques de formation et de prédiction de cyberattaques.

Les intervenants ont également souligné l'importance pour les chambres consulaires de devenir :

- un espace de coopération, d'innovation et de mobilité privilégié en renforçant leur rôle comme agent facilitateur et stimulateur de coopérations économiques et numériques tant dans une perspective Nord-Sud que Sud-Sud et tripartite ;
- un vecteur d'innovation croisée en accompagnant des transformations numériques de leurs membres ;
- une base de données ouverte (opendata) des réglementations et les bonnes pratiques cyber dans l'espace francophone économique.





Atelier consulaire 7 : Innover dans l'accompagnement des entreprises : entreprendre grâce à la reprise (repreneuriat). Quel accompagnement proposé ?

12

Animateur et rapporteur : Stéphane Meunier, Conseiller sénior reprise transmission, CCI Paris

Objectif de l'atelier :

- Construire une offre d'accompagnement pour promouvoir le entrepreneuriat, pérenniser les sociétés, maintenir les emplois et les savoir-faire.
- Essaimage du savoir-faire aux réseaux d'accompagnement francophone.

Deux types d'accompagnements proposés par des chambres ont été présentés, destinés aux cédants et aux repreneurs, basés sur la pratique de la CCI de Paris et le témoignage de la FCCQ.

Pour les cédants, l'accompagnement réalisé est individuel :

- Sensibiliser le cédant à la transmission de son entreprise
- Aider à choisir la bonne solution de cession : Cession familiale / Cession à un salarié de l'entreprise / Cession à un repreneur extérieur
- Proposer une valorisation de la société
- Mettre en relation d'affaires avec des repreneurs, et assurer le suivi des discussions
- Orienter vers les experts du marché de la reprise

Pour les repreneurs, l'accompagnement réalisé est collectif et individuel :

- Professionnaliser le repreneur grâce à des formations à la reprise (en collectif)
- Aider au cadrage de projet de reprise
- Construire un réseau / une bourse d'opportunité d'affaires
- Accompagner le repreneur (recherche de cibles, recherche de financement, mise en place du business plan...).





Atelier consulaire 8 : Contribuer à l'amélioration de la qualité des produits en Afrique francophone : normes, standardisation, label. Quel rôle pour les chambres consulaires et organisations intermédiaires ?

Modérateur et rapporteur de l'atelier : Raymond Adjakpa Abile, Secrétaire général, CCI du Bénin

Objectif de l'atelier :

- Partager avec les acteurs des chambres consulaires la problématique de la qualité comme une exigence de compétitivité des entreprises et le parcours d'accompagnement holistique de la CCI Bénin en réponse à un besoin exprimé par les chefs d'entreprises.
- Intégrer le design de façon global dans le processus de mise en valeur des biens et produits.

Les ambitions de la plupart des Gouvernants des pays d'Afrique francophones visent entre autres à accroître durablement la compétitivité de l'économie par sa transformation structurelle avec un accent particulier sur le secteur privé.

Au regard de cette ambition et consciente des exigences et de la complexité des marchés et surtout des marchés d'exportation, les Chambres Consulaires doivent s'engager à accompagner entre autres, les entreprises à fort potentiel aux fins d'en faire des champions économiques nationaux capables d'impulser une dynamique de développement du secteur privé. Cette dynamique passe par un effet d'entraînement des PME/PMI vers des niveaux optimums de compétitivité.

En effet, constitué en grande partie de PME, le secteur privé des pays d'Afrique francophone fait face à des contingences dont entre autres : (i) l'insuffisance de compétences techniques, commerciales et managériales ; (ii) l'absence de débouchés ; (iii) les difficultés d'accès au financement adapté.

Toutefois, il est bon de rappeler que la compétitivité des entreprises dans une économie libérale et dans un environnement de plus en plus exigeant en matière de santé publique, de traçabilité, de bonnes pratiques de fabrication et de sécurité sanitaire des aliments requiert d'impulser la démarche qualité dans tous les processus de production de biens et services aux fins d'un accès facilité et réglementé aux marchés. La démarche qualité devient donc un impératif de compétitivité et de résilience.

Conscientes de cette exigence de compétitivité des entreprises, les Chambres consulaires doivent déployer conformément à leur mission de centre de services des opérateurs économiques, des accompagnements holistiques permettant aux entreprises de respecter les exigences de qualité qu'imposent la production de biens et services.

Le dispositif de la CCI du Bénin d'accompagnement des entreprises à l'accès au marché dans ses volets respect des exigences réglementaires de traçabilité, de mise sur le marché et de conformité a été présenté :



- Au profit des Micros, Petites et Moyennes Entreprises
 - Formation introductive à la démarche qualité
 - Formation sur les principes d'hygiène alimentaires, les bonnes pratiques de fabrication, le nettoyage en milieu artisanal, semi industriel et industriel
 - Accompagnement de proximité à l'élaboration du système documentaire qualité et à la mise aux normes des unités de production
- Au profit des Moyennes et grandes entreprises
 - Formation approfondie sur Système de Management de la Qualité

Accompagnement de proximité tout au long du processus de certification à des normes privées ou aux normes ISO.

Le point d'information de la CCI Bénin au profit des entreprises sur la protection des brevets, des marques, des logos, des noms ainsi que sur les agréments CEDEAO/UEMOA a également fait l'objet d'une présentation.

La présentation de Madame Laurence GOUTTEFANGEAS, Designer de renommée internationale a plongé les participants dans l'univers du design et a mis l'accent sur son importance dans la valorisation du produit. Le Design a été présenté dans toutes ses facettes :

- Branding :
 - Dévoiler l'unicité et la différence
- Packaging
 - Donner envie de goûter, de découvrir
 - Protéger le produit, assurer l'innocuité alimentaire et / ou cosmétique
 - Donner toutes les informations nécessaires
- Retail



Modérateur et rapporteur : Paolo Baldan, directeur du programme Archipelago Bridge

Objectif de l'atelier : Les chambres consulaires et autres organisations professionnelles africaines et européennes mettent en œuvre des programmes de formation professionnelle en alternance pour l'insertion des jeunes en Afrique. Comment organiser et recueillir les analyses de déficits de compétences des entreprises ? Comment intégrer les entreprises en tant que parties prenantes dans la gouvernance de l'enseignement et formation professionnelle ? Comment impliquer les entreprises en tant que prestataires de formation ? Quelles sont les modalités pratiques de mise en œuvre des programmes de formation en alternance ?



Le programme ARCHIPELAGO qui s'est achevé en 2023 a apporté quelques enseignements. Centré sur les besoins des entreprises, il vise à développer la formation professionnelle en alternance en Afrique.

Les principes clés incluent :

- Gouvernance partagée : Les structures d'appui aux entreprises africaines et européennes en partenariat avec des centres de formation assument la responsabilité des projets de formation en alternance
- Développement de modules de formation en alternance adaptés aux besoins du marché.
- Renforcement des services de formation au niveau africain.

L'implication des entreprises dans ARCHIPELAGO a relevé plusieurs défis mais fait émerger des solutions

Défis identifiés :

- Coûts d'information et d'accréditation élevés
- Programmes de formation parfois obsolètes
- Manque de coordination entre écoles et entreprises
- Difficulté dans la sélection des apprentis
- Perte de productivité pour les formateurs en entreprise

Solutions proposées :

- Analyse des besoins en compétences des entreprises
- Intégration des entreprises dans la gouvernance des formations
- Implication des entreprises en tant que prestataires de formation
- Mise en œuvre pratique des programmes en alternance

Plusieurs cas d'étude ont été présentés :

16

- La formation dans les métiers portuaires en Mauritanie (projet FAIDOP), a mis en avant l'importance de la formation pratique en milieu de travail, notamment dans les métiers portuaires, en intégrant les entreprises directement dans les formations.
- Le programme KALANCI en Côte d'Ivoire (dans les secteurs de l'électricité, de l'hôtellerie et de la restauration) souligne les bénéfices de l'implication des entreprises emblématiques de ces secteurs avec notamment une meilleure intégration des jeunes notamment grâce à des contenus de formation adaptés aux besoins de la filière.
- Le programme de formation des jeunes sur la transformation agroalimentaire, la réparation automobile et l'entrepreneuriat au Cameroun a permis un soutien aux entreprises pour la sélection des stagiaires/apprentis et la formation de formateurs. Le processus comprend la construction et la réalisation des formations, avec un suivi et des retours d'expérience.

Globalement, les points de vigilance soulignés sont :

- Pour les entreprises : S'engager davantage auprès des centres de formation, impliquer les sous-traitants, et prévoir une compensation pour les stagiaires.
- Pour les formateurs : Accueillir les entreprises au sein des centres, développer des aides à la recherche de stages et d'emplois, et suivre l'insertion des jeunes formés.
- Pour les jeunes : Avoir un projet professionnel clair et s'impliquer dans la recherche d'emploi.
- Pour les pouvoirs publics : Établir un cadre légal pour la formation en alternance.



Atelier consulaire 10 : La stratégie de marque



Modérateur et rapporteur : Youssouf Camara, Directeur général, La Maison de l'Afrique

Objectif de l'atelier : Comprendre les éléments clés de la stratégie de marque, son rôle dans le développement commercial et émotionnel d'une entreprise et les différentes manières d'étendre l'influence d'une marque par le biais de licences, de partenariats et d'autres formes de valorisation.

La marque est bien plus qu'un simple logo ou produit ; c'est une entité qui attire, qui fait rêver et qui crée un lien émotionnel avec les consommateurs, comparable à un appartement de rêve que l'on désire. Que l'on soit une entreprise, ou une institution la maîtrise de sa marque est essentielle car ce qu'elle dit de celle-ci va influencer la relation avec les individus et les autres acteurs.

Sur le plan commercial, la licence de marque est un contrat légal entre le propriétaire de la marque et une tierce partie (le licencié), permettant à cette dernière de profiter de l'aura de la marque et de l'étendre à d'autres produits. Comment mieux exploiter sa marque ?



Atelier consulaire 11 : Mettre en place un centre de médiation et d'arbitrage

17



Modérateur et rapporteur de l'atelier : Sophie Henry, déléguée générale, CMAP

Objectif de l'atelier : Présenter les étapes clefs de la création d'un centre de médiation et d'arbitrage et son fonctionnement.

Après avoir rappelé l'intérêt de mettre en place un centre de médiation et d'arbitrage, les préalables à sa création ont été présentés, notamment l'analyse du système judiciaire en vigueur, l'analyse du contexte économique, l'identification des cibles et des partenaires et la sensibilisation des acteurs concernés.

Ce sont ensuite les différentes étapes de la création d'un centre de médiation et d'arbitrage qui ont été évoquées jusqu'à la phase opérationnelle.



Atelier consulaire 12 : Quels dispositifs pour accompagner efficacement les femmes entrepreneures (secteurs agricole, artisanat, commerce)



Modérateur et rapporteur de l'atelier : Landry R. Noutchang, Directeur de la Coopération, CCIMA du Cameroun

Objectif de l'atelier : identifier des pistes pour permettre à la CPCCAF de renforcer son action auprès des femmes entrepreneures, notamment dans le cadre de son réseau dynamique femmes entrepreneures, dans un contexte de fort encouragement à l'entrepreneuriat féminin.

- La CPCCAF doit mieux faire connaître/communiquer davantage sur les outils utilisés par les Chambres consulaires membres pour accompagner l'entrepreneuriat féminin africain (accompagnement à la création d'entreprises, mise en place de regroupements associatifs, Programmes dédiés, partenaires techniques et financiers).
- Les membres du réseau doivent diffuser plus largement l'information sur les actions, programmes, initiatives promues en matière d'accompagnement de l'entrepreneuriat féminin chacun en ce qui le concerne.
- La CPCCAF doit valoriser davantage les expériences réussies en matière d'entrepreneuriat féminin africain (SaiEF, grands témoins).
- La CPCCAF doit poursuivre le processus de structuration de l'entrepreneuriat féminin africain francophone qu'elle a initié en 2022 à l'occasion de l'Assemblée Générale de Yaoundé notamment en mettant sur pied une organisation spécifique au sein du réseau et uniquement dédiée au développement de l'entrepreneuriat féminin dans les pays membres du réseau.
- La CPCCAF doit se rapprocher et engager des partenariats avec les partenaires techniques et financiers qui appuient le développement de l'entrepreneuriat féminin en Afrique francophone.







Les Ateliers de la Coopération Consulaire et Economique et les Rencontres d'Affaires Francophones et Africaines sont des événements organisés par :



EN COLLABORATION AVEC :



NOS PARTENAIRES MÉDIAS :



NOS PARTENAIRES :



Qui sommes-nous ?

Créée en 1973 à Dakar, la Conférence Permanente des Chambres Consulaires et organisations intermédiaires Africaines et Francophones (CPCCAF) est une association reconnue d'utilité publique, avec le statut d'OING accréditée par l'OIF.

Elle rassemble 82 membres de 24 pays francophones, dont 20 pays africains : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal, Togo, Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Rep. Démocratique du Congo, Tchad, Comores, Djibouti, Madagascar, Maroc, Mauritanie, Tunisie, France, Haïti, Canada (Québec), Suisse.

Son Président actuel, M. Christophe Eken, est président de la CCIMA du Cameroun.

Elle a pour objet de favoriser la coopération institutionnelle et le développement économique par la mise en œuvre d'actions visant, d'une part, à renforcer les organismes de représentation et d'appui des entreprises africaines et francophones et, d'autre part, à mener des projets et programmes pour appuyer la croissance du secteur privé africain et francophone, ainsi que le développement des relations économiques entre les entreprises de ces pays.

Dans cet objectif, la Cpccaf s'emploie à susciter des partenariats entre les institutions consulaires et les organisations intermédiaires qui accompagnent les entreprises des pays de l'espace francophone, moyennant une coopération bilatérale et/ou multilatérale dans différents domaines institutionnels et économiques, dont plus particulièrement :

- L'information économique, technique et juridique ;
- La formation professionnelle, technique et entrepreneuriale ;
- Le développement économique, par le renforcement de l'offre de services d'appui aux entreprises, comprenant aussi la responsabilité sociétale des entreprises et les entreprises sociales et solidaires ;
- La promotion des échanges institutionnels et commerciaux et la conclusion de partenariats entre chambres consulaires et/ou organisations intermédiaires d'accompagnement des entreprises, en vue de faciliter la transmission de savoir-faire et d'expertises, l'organisation de rencontres d'affaires, de formations ou d'ateliers de renforcement de capacités des acteurs ;
- La représentation vis-à-vis des instances politiques et économiques, ainsi que des partenaires et des bailleurs de fonds, locaux, nationaux et internationaux, pour pouvoir plus particulièrement assurer la pérennité des actions menées en direction des entreprises et des structures consulaires et organisations intermédiaires qui les mettent en œuvre ;
- La mise en œuvre d'actions de création et de gestion d'équipements infrastructurels et le développement d'outils de management dédiés.





Nous suivre !

www.cpccaf.org



CONTACT I

+33(0)1 55 65 35 27

cpccaf@cci-paris-idf.fr